

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 27 (1935)  
**Heft:** 7

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27<sup>me</sup> année

Juillet 1935

N° 7

## La lutte pour la Constitution fédérale.

Par *Max Weber.*

### Introduction.

Il a déjà été souvent question d'une revision totale de la Constitution au cours des dix dernières années, et dans certains milieux l'avis a été exprimé qu'il serait nécessaire à l'occasion de reviser de fond en comble la base légale de notre Etat. Cette question de revision totale a pris néanmoins un aspect tout particulier à partir du moment où les mouvements rénovateurs s'en sont emparé en manifestant l'intention de réaliser par ce moyen leur but, qui est de détruire la démocratie par une réforme complète de notre Constitution fédérale. Plus vite qu'on ne le supposait, ils se sont mis à l'œuvre et ont organisé la collecte des signatures afin d'atteindre le plus possible la population.

A la mi-mars 1934, peu de jours après que la loi sur la protection de l'ordre public fut rejetée, les représentants des fronts et des ligues se réunirent au «Schweizerhof» à Olten afin d'y préparer la collecte des signatures pour une initiative en faveur de la revision totale de la Constitution fédérale. A cette entrevue, prirent part entre autres le chef du Front national Dr. Henne, le colonel Sonderegger, le chef du front populaire à ce moment-là. En outre, le Dr Jakob Lorenz, rédacteur de «l'Aufgebot» et Samuel Haas, le directeur de la presse suisse moyenne et militant de la Ligue pour le peuple et la patrie. Peu de temps après, les listes de signatures en faveur de la revision totale furent mises en circulation.

Par la suite, et en raison du lancement des listes de signatures pour l'Initiative de crise à fin mai 1934, l'Initiative des fronts et des ligues passa à l'arrière-plan. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les auteurs de l'Initiative pour la revision totale, se soient coalisés en une «communauté d'action» pour livrer une lutte sans merci à l'Initiative de crise. Le 23 juillet, ce front des fronts fut baptisé au Schwellenmätteli à Berne. Deux jours plus